

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Arabie saoudite

Question écrite n° 17241

Texte de la question

M. Didier Julia rappelle à M. le ministre des affaires étrangères et européennes qu'au lendemain de l'élection du Président Nicolas Sarkozy, le premier souhait exprimé par le Roi Abdallah d'Arabie Saoudite a été " de voir les relations entre la France et l'Arabie Saoudite repartir sur des bases nouvelles". Il voudrait savoir comment ce souhait a été interprété par les autorités françaises et quelles conséquences ont été tirées quant aux formes de nos relations avec l'Arabie Saoudite. Il lui demande s'il peut lui faire connaître les raisons pour lesquelles aucun contrat n'a entouré la visite du Président français les 13 et 14 janvier 2008 en Arabie Saoudite, et en particulier pourquoi le marché de 149 hélicoptères qui était en balance avec la France a été attribué par l'Arabie Saoudite à la Russie. Il l'interroge sur les perspectives de relations économiques avec l'Arabie saoudite.

Texte de la réponse

L'Arabie saoudite est pour la France un partenaire majeur, comme en témoigne le succès des visites du roi Abdallah à Paris et du Président de la République à Riyad. Nos deux pays ont noué un dialogue confiant sur le plan bilatéral comme sur les questions régionales. L'approfondissement des relations de confiance qui lient notre pays au royaume d'Arabie saoudite ne se limite pas aux seuls enjeux commerciaux, tant civils que militaires. Les deux pays sont désireux de renforcer leurs liens de coopération dans le domaine éducatif, comme la signature de deux accords dans les domaines de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, à la faveur de la visite officielle du Président de la République, en a été l'illustration. Les entreprises françaises sont très présentes en Arabie saoudite, premier marché de la péninsule arabique et deuxième débouché commercial de la France, après les Émirats arabes unis, dans cette région. Leur expertise et leur savoir-faire dans des domaines tels que l'eau (distribution, dessalement), les transports aérien et ferroviaire, l'ingénierie, les travaux publics et l'énergie, sont reconnus. À l'heure où, les besoins de l'Arabie saoudite dans ces mêmes secteurs sont particulièrement importants (projets de villes nouvelles, projets de nouvelles lignes ferroviaires pour le fret et le transport de passagers, modernisation et agrandissements d'aéroports, délégation de la distribution d'eau dans les grandes villes du royaume, besoins croissants en électricité et en eau), nos entreprises sont en mesure, au cours des prochaines années, de saisir un nombre croissant d'opportunités sur le marché saoudien. L'Arabie saoudite est également un partenaire important de notre industrie de défense, dont elle a été, au cours de la décennie passée, le deuxième client dans le monde. Des entreprises telles que Thalès, EADS, Eurocopter et Nexter sont présentes sur place. Le groupe Thalès a signé le 11 octobre 2007 un contrat de 125 millions EUR pour la fourniture d'un système de protection électronique, baptisé Al-Madhallah (le parapluie) et destiné à équiper les forces aériennes saoudiennes. S'agissant de la fourniture d'hélicoptères destinés à la garde nationale, à l'armée de terre, à l'armée de l'air, à la marine et au service de santé de l'armée saoudienne, les autorités saoudiennes n'ont pour l'instant pas indiqué officiellement de décision d'adjudication. Les négociations entre les autorités du royaume et les fournisseurs potentiels, au nombre desquels se trouve Eurocopter se poursuivent. Les liens étroits tissés entre nos deux pays, encore confortés par la visite du Président de la République, devraient se traduire par des perspectives positives pour nos échanges économiques.

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE17241

Données clés

Auteur: M. Didier Julia

Circonscription: Seine-et-Marne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 17241 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1306 **Réponse publiée le :** 22 avril 2008, page 3435